

Décision

Générale

colonial

Décision n° 639 28/06/1951

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
28 juin 1951

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1951

Date du numéro
1 août 1951

TEXTE INTÉGRAL

Un secours unique de dix-huit mille six cents francs (18.600 fr.) est accordé à la nommée Amina Soubagle, veuve de l'ex-sergent milicien Hassan Allale, nW mle 953, domiciliée à Dikhil. Le montant de ce secours représente trois mois de la solde nette série au sergent Hassan Allale.